Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 1

Artikel: L'armée autrichienne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342792

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par les amitiés internationales de choix qu'ils ont su se créer et surtout par la qualité de « *L'Année Hippique* »[1] qui est leur œuvre, ce trio purement vaudois a apporté un rayonnement lausannois et suisse bien au-delà de l'Europe. Nous pouvons en être fiers et nous en sommes honorés. Qu'ils en soient remerciés.

Cap. WILLY DE RHAM

Revue de la presse :

Sur la façon dont nos voisins de France envisagent les problèmes angoissants posés par la situation mondiale actuelle, la *Revue de défense nationale*, dans ses rubriques militaire, économique, politique et diplomatique, nous donne de précieuses informations.

Du numéro de novembre 1956, particulièrement intéressant, nous donnons tout d'abord un extrait de la chronique militaire écrite par l'éminent rédacteur en chef de la revue, le colonel E. J. Baude. Nous le faisons suivre d'un résumé de l'étude consacrée, par le sous-lieutenant Alain Lacroix, au budget soviétique.

LDY.

L'armée autrichienne

L'armée de terre comptera trois *groupes* de chacun trois brigades et d'un régiment de chars. Chaque *brigade* est composée de deux ou trois *bataillons d'infanterie* partiellement motorisés, d'un *bataillon de chasseurs* entièrement motorisé et d'unités (de l'importance d'une compagnie) de chars, d'artillerie, de transmissions et du génie. Au total 4000 hommes environ.

Actuellement, ces brigades au nombre de huit, ne comptent que deux bataillons et des embryons d'unités de

---

[1] « *L'Année Hippique—Paddock* », 5, place St-François, Lausanne.

chars, d'artillerie et du génie. Les *E.M. de groupe et de brigade* seront tous constitués à la fin de l'année. Le Q.G. du « Gruppenkommando » N° 1 est à Vienne, celui du N° 2 à Graz et celui du N° 3 à Salzburg. Il y aura neuf brigades, dont quatre de campagne, quatre de montagne et une spécialisée.

L'armement est d'origine russe et américaine. Le gouvernement a l'intention de le moderniser et de l'unifier.

La durée du service actif est de neuf mois et les engagements sont au minimum de quinze mois. L'incorporation des appelés est prévue deux fois par an. La première classe appelée sous les drapeaux est la classe 1957, dont 33 000 hommes ont été reconnus aptes au service : 11 000 ont signé un engagement de quinze mois et serviront en grande partie dans des unités techniques où l'instruction est plus longue.

Au printemps prochain, le « Bundesheer » comptera 40 000 hommes.

On envisage la création d'une *armée territoriale* en utilisant les classes anciennes n'ayant accompli aucun service militaire.

Le budget de la Défense nationale a été fixé, pour l'année en cours, à 3 milliards de schillings (soit 480 millions de francs suisses), ce qui représente seulement 8 % du revenu national.

La « détente » à la lumière du budget soviétique 1956

« La récente démobilisation de 1 200 000 hommes annoncée à grand bruit le 14 mai 1956 par le gouvernement soviétique et intervenant après celle de 640 000 hommes en 1945 ne doit pas faire illusion. D'abord, parce que l'Union soviétique est le seul pays à avoir maintenu après la fin de la seconde guerre mondiale des millions d'hommes sous les drapeaux et ensuite parce que nous ne disposons d'aucun moyen de contrôle et que démobiliser n'est pas désarmer. »

« Toutefois, il est raisonnable de supposer que l'U.R.S.S. a effectivement procédé à des démobilisations importantes pour deux raisons, en premier lieu parce que l'économie soviétique souffre d'un besoin de main-d'œuvre, et en second lieu